

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION Commune de MOGNENEINS <u>2026-07-05</u>	ANNEE 2026 Objet : Demandes subventions pour la construction de l'abri service technique
Le seize juillet deux mille vingt-six, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire. Présents : MM. Sandrine BOUDIGUES, Jean-Pierre CHAMPION, Céline DEBOFFLES, Alexandra DELLOUE, Philippe MABRU, Pierre-Axel MONTERNIER, Christophe POULAIN, Thomas VANNIER, Nathalie VERNUS-PROST, VETTER Marlène, <i>formant la majorité des membres en exercice</i> Excusé(e)s : Fanny BERTHIER (pouvoir à Pierre-Axel MONTERNIER), Patrick DEVAUX (pouvoir à Alexandra DELLOUE), Alexandre QUILLIEN (pouvoir à Thomas VANNIER), Didier REY (pouvoir à Philippe MABRU), Vanessa SEIGNEURET (pouvoir à Céline DEBOFFLES), Secrétaire de séance : Thomas VANNIER Membres en exercice : 15 Présents : 10 Date convocation : 10/07/2026 *** Votants : 14 Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer		

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune, dans le cadre de la préservation du matériel du service technique, la commune envisage la construction d'un abri.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer diverses demandes d'aides :

- une demande au titre de la DETR,
- une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre du pacte de territoire,
- une demande auprès du Conseil Régional
- une demande auprès de la CCVSC au titre du fonds de concours.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
DETR / DSIL		14 912.15	30 %
Union européenne			
Etat – autre			
Conseil régional		4 970.72	10 %
Conseil départemental	Pacte de territoire	14 912.15	30 %
Fonds de concours CC ou CA		4 970.72	10 %
Autres (à préciser)			
Total subventions publiques*		39 765.62	80 %
Fonds propres	/	9 941.53	20 %
Emprunts	/		
Total autofinancement		9 941.53	20 %
TOTAL GENERAL HT	/	49 707.15	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

accusé de réception sur l'acte : D_2026_07_05, télétransmis par Jennyfer VERRIER.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20260716-D_2026_07_05-DE.
Informations sur l'acte - Numéro : D_2026_07_05
Objet : Demande subventions pour abri service technique
Date de décision : 16/07/2026 - Date de transmission : 20/07/2026
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.5. Subventions

Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION

